

# LES ATELIERS SEVE AU COLLÈGE



ACCUEILLIR DES ATELIERS DE PHILOSOPHIE ET  
PRATIQUE DE L'ATTENTION DANS VOTRE COLLÈGE  
SUR LE TEMPS SCOLAIRE ET/OU PÉRISCOLAIRE



## QU'EST-CE QU'UN ATELIER SEVE ?



L'atelier SEVE offre un **espace structuré** de parole individuelle et collective qui permet aux collégiens de se **questionner, dialoguer**, reconnaître l'autre dans sa différence et chercher des réponses ensemble. Souvent installés en cercle, ils vivent des **temps d'échanges et d'écoute** entre pairs, exercent leurs habiletés de pensée et renforcent certaines compétences psycho-sociales (regard critique, écoute, empathie, dialogue). Le cadre relationnel posé permet de construire des échanges basés sur une **communication sans violence, respectueuse et attentive**. La **confiance en soi et en l'autre** est ainsi renforcée.

L'atelier SEVE débute par un moment de **pratique de l'attention**, qui permet à chacun de se recentrer sur ses sensations, émotions et pensées. Il se poursuit par une **discussion à visée philosophique** qui se pratique sous la forme d'un **questionnement** souvent introduit par un support inducteur (littérature, vidéos, œuvres d'art, jeux...). Si l'atelier se déroule sur le temps périscolaire, il contient également des **animations qui favorisent la cohésion et l'expérimentation** du groupe et s'appuie sur une **approche ludo-pédagogique**.

Au fur et à mesure des séances, les collégiens apprennent à **mieux se connaître** et développent leur capacité à **problématiser, conceptualiser et argumenter**. Un travail de restitution est possible sous forme de trace écrite, individuelle ou collective : cahier philo, affiche, dessin...

## QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LES COLLÉGIENS ?



- Se sentir considéré comme « **être pensant** » dont les idées et les paroles ont une valeur
- **Oser l'expression** de sa **sensibilité** et de ses **opinions**
- Exercer son **esprit critique**, faire preuve de réflexion et de discernement
- S'inscrire dans une **relation de respect mutuel** et de **collaboration intellectuelle**
- Gagner en **confiance** et en **connaissance de soi**

## QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ?



- Apporter un **dispositif d'animation complémentaire** dans le cadre du **projet pédagogique défini**
- **Faciliter** les **conditions** de l'**apprentissage**, de la **vie en collectivité** et de la **réussite**
- Répondre aux **préconisations du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture en initiant un parcours citoyen (Éducation Morale et Civique)
- Favoriser l'**autonomie** et la **prise de responsabilités**
- **Faciliter** le développement des **capacités de discernement** et de l'**intelligence émotionnelle** chez les adolescents

## QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LE COLLÈGE ?



- Aborder des thématiques en lien avec le **projet d'établissement** (vivre ensemble, arts et culture, écologie, sciences, lien à soi et aux autres)
- **Améliorer** le **climat scolaire**, le **vivre ensemble** et prévenir les violences entre pairs
- Faire **vivre de manière innovante la citoyenneté** et appréhender les **valeurs de la République**

## QU'EST-CE QU'UNE INTERVENTION SEVE ?

**Une offre modulable et adaptable selon votre fonctionnement. Sur le temps scolaire ou périscolaire.** Prévoir la mise en place d'un cycle de plusieurs ateliers consécutifs en direction d'un même groupe d'adolescents.

- L'association **recommande** des **cycles de 10 ateliers minimum**.
- **Durée** d'un atelier : **de 45 minutes à 1 h**
- **Rythme** : **hebdomadaire ou bimensuel** préconisé
- **Cadre d'intervention** : les interventions peuvent se faire sur un **temps d'enseignement défini** (Français, EMC, Arts plastiques, EPS...) en lien avec l'enseignant ou sur des temps d'enseignement partagés entre plusieurs enseignants. Les ateliers peuvent également être menés dans le cadre des **temps de vie de classe**. Les groupes concernés peuvent être les groupes classes ou encore des groupes spécifiques constitués sur les temps périscolaires.
- La constitution du groupe, les effectifs, la fréquence, les créneaux horaires et les thématiques sont précisés en concertation avec les équipes pédagogiques.
- **L'enseignant ou le personnel encadrant est présent** lors des ateliers.

**Nos animateurs et animatrices SEVE** ont tous suivi le parcours SEVE, un programme de préparation à l'animation d'ateliers de philosophie et pratique de l'attention avec les enfants et adolescents, avec des modules théoriques et pratiques. Ils bénéficient de retours et d'analyses de pratique et d'un accompagnement pédagogique dédié.

L'association SEVE bénéficie de **l'agrément de l'Éducation Nationale, de l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire** et est reconnue comme organisme de formation professionnelle.



**DEVIS PERSONNALISÉ SUR SIMPLE DEMANDE**



**CONTACT : [PARTENARIATS@ASSO.SEVE.ORG](mailto:PARTENARIATS@ASSO.SEVE.ORG)**

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION SEVE



L'association SEVE, créée par Frédéric Lenoir et Martine Roussel-Adam, a pour vocation de contribuer de manière significative au développement de l'esprit critique et d'aptitudes permettant aux enfants et aux adolescents de grandir en discernement et en humanité. Sa mission principale est de généraliser la philosophie et la pratique de l'attention chez les enfants et les adolescents pour les aider à devenir, demain, des citoyens conscients, réfléchis, éclairés, solidaires.

Grâce à son réseau d'animateurs, l'association SEVE met en place des ateliers de philosophie et pratique de l'attention dans de nombreux établissements scolaires à travers la France.

### POUR NOUS SUIVRE :

 [ASSOCIATION SEVE](#)

 [@FONDATIONSEVE](#)

 **ASSOCIATION SEVE**  
84 RUE DU LYCÉE 92300 SCEAUX

 [ASSO.SEVE.ORG](http://ASSO.SEVE.ORG)

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ASSOCIATION LOI 1901  
SIRET : 828 577 973 00039**